

Fiche de données de sécurité suivant directive (CE) no. 1907/2006 (REACH)

Révision : 18.07.2008

Page 1 sur 12

1.) Dénomination de la substance/préparation et nom de l'entreprise

Informations concernant le produit

Nom commercial: WLK (liant)

Utilisation de la préparation : liant

Fournisseur: Fischer Elektronik GmbH & Co. KG
Postfach 1590 • D-58465 Lüdenscheid
Nottebohmstr. 28 • D 58511 Lüdenscheid
Tél.: +49 (0) 2351/435-0 / Téléfax: +49 (0) 2351/45754

Pour de plus amples informations, contacter : Service Technique, e-mail reach@fischerelektronik.de

Appel d'urgence : numéro d'urgence intoxication de la ville de Bonn, D-53113 Bonn,
Tél. : +49 (0) 228 – 19240

2.) Identification des dangers

Description du danger : Nuisible à la santé, irritant, sensibilisant, dangereux pour l'environnement

Indications particulières pour l'homme et l'environnement :

Le produit est nuisible à la santé. Peut avoir un effet cancérigène. Le produit irrite les yeux et la peau. Le produit peut causer une sensibilisation par un contact avec la peau. Eviter l'évacuation dans les égouts. Le produit est nuisible à l'eau. Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3.) Composition / information sur les composants

Nature chimique (préparation)

Description : Résine époxy modifiée

Composants contribuant aux dangers :

<u>No. CAS</u>	<u>Dénom. suivant directive CE</u>	<u>Teneur</u>	<u>Unité</u>	<u>Caractère d'ident.</u>	<u>Phrases R</u>
2426-08-6	1-butoxy-2, 3-epoxypropane	< 12	% en poids	Xn	10-20/22-37 40-43-52/53-68
25068-38-6	Résine de bisphénol épichlorhydrine-A- épichlorhydrine (MW < 700)	< 65	% en poids	Xi, N	36/37/38-43 51/53

Indications supplém. : 1- butoxy -2, 3- epoxypropane (EINECS 219-376-4, INDEX 603-039-00-7, RTECS TX 4200000, BRN 103668, ZVG 38670, TRGS 901 no. 86, TRGS 906 no. 3)
Résine de bisphénole -A-epicloridrina (INDEX 603-074-00-8, CE n. 500-033-5, ZVG 510071)

4.) Premiers secours

<i>Informations générales :</i>	Enlever le produit de la peau. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. En cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.
<i>Après aspiration :</i>	Après aspiration ventiler avec de l'air frais, tenir les voies respiratoires dégagées. Si nécessaire effectuer une respiration par bouche-à-bouche ou donner de l'oxygène. Consulter un médecin en cas de troubles et présenter cette fiche de données de sécurité.
<i>Contact avec la peau :</i>	Rincer soigneusement avec de l'eau (15 minutes), puis laver avec de l'eau et du savon. Frotter doucement. Consulter un médecin si nécessaire. Réutiliser les vêtements contaminés seulement après lavage.
<i>Contact avec les yeux :</i>	Après contact avec les yeux, laver l'œil affecté abondamment à l'eau (30 minutes) en écartant bien les paupières. S'il y a une douche pour les yeux, la utiliser. Enlever des lentilles de contact. Consulter un oculiste
<i>Ingestion :</i>	Donner immédiatement de l'eau pour dilution aux personnes accidentées conscientes. Immédiatement consulter un médecin et présenter cette fiche de données de sécurité.
<i>Remarques s'adressant au médecin :</i>	Traitement symptomatique. Voir aussi fiche de données de sécurité.

5.) Mesures de lutte contre l'incendie

<i>Moyens d'extinction appropriés :</i>	Dioxyde de carbone, moyen d'extinction sèche, mousse (résistante à l'alcool), brouillard d'eau
<i>Produits d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité :</i>	Jet d'eau
<i>Dangers particuliers dus à la substance/préparation, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :</i>	En cas d'incendie formation de monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO ₂) et produits de pyrolyse (fumée). En cas d'incendie une fêlure des récipients est probable !
<i>Équipement de protection:</i>	Vêtement protecteur résistant aux agents chimiques, équipement respiratoire indépendant de l'air ambiant.

6.) Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

<i>Précautions individuelles :</i>	Porter un équipement de protection personnelle. Bien ventiler les locaux. Avertir les personnes non engagées et les éloigner de la zone de danger. Eviter un contact du produit avec la peau.
<i>Précautions pour la protection de l'environnement :</i>	Eviter l'évacuation dans le sol, les eaux et les égouts. Prendre des mesures adéquates pour empêcher une diffusion du produit dans l'environnement.
<i>Méthodes de nettoyage / de ramassage :</i>	Récupérer mécaniquement avec un produit interte absorbant (par exemple un liant universel). Puis, à la fin des travaux mettre le produit contaminé dans des conteneurs autorisés et s'assurer d'une évacuation adéquate.
<i>Instructions supplémentaires</i>	Porter un équipement de protection personnelle pendant le ramassage et l'élimination du produit. Ne pas inhaler les vapeurs.

7.) Manipulation et stockage

Manipulation

<i>Instructions pour une manipulation sûre :</i>	Respecter les consignes de sécurité. Toujours conserver le produit dans les récipients originaux. Assurer une bonne ventilation / aspiration au poste de travail. Ne pas inhaler les vapeurs. Eviter un contact du produit avec la peau, les yeux et les vêtements.
<i>Prévention des incendies et explosions :</i>	Le produit est inflammable. Ne pas stocker près de flammes nues et de sources de chauffage. Le protéger contre la chaleur.

Stockage

<i>Exigences concernant les locaux de stockage et les récipients :</i>	Respecter les dispositions de stockage suivant la loi relative à la gestion et à la fourniture d'eau WHG pour les substances nuisibles à l'eau et suivant l'ordonnance concernant des liquides inflammables VbF. Veiller à ce que les récipients soient bien fermés et stockés verticalement.
<i>Remarques relatives au stockage avec d'autres produits :</i>	Ne pas stocker avec des comburants, des acides et bases. Tenir à l'écart des denrées alimentaires, des denrées de luxe et des matières fourragères.

Nom commercial : WLK (liant)

Page 4 sur 12

*Indications supplémentaires conc.
les conditions de stockage :*

Stocker le produit dans un local sec et sombre. La température de stockage recommandée est entre 15°C et 25°C. Eviter toute source d'ignition.

8.) Limitation et contrôle de l'exposition / équipement de protection individuelle

*Indications supplémentaires pour
la configuration d'équipements
techniques :*

Il faut prévoir une bonne ventilation sous forme d'aspiration locale ou d'un système général d'air sortant.

Composants avec valeurs limites par rapport au poste de travail à surveiller :

<u>N. CAS</u>	<u>Désignation de la substance</u>	<u>Type</u>	<u>Valeur</u>	<u>Remarque</u>	<u>Unité</u>
2426-08-6	1- butoxy-2, 3-epoxypropane			H; (51)	
25068-38-6	Résine de bisphénole épichlorhydrine-A- épichlorhydrine			Aucune valeur limite	

Instructions supplémentaires :

H = peut être absorbée par la peau ; (51) lors de la manipulation de cette substance préparer une analyse de la zone de travail dans laquelle la valeur de concentration indiquée – pas de valeur limite suivant l'ordonnance concernant des substances dangereuses – doit être considérée comme indication pour l'exécution dans le sens de la règle technique concernant les substances dangereuses TRGS 402.

Equipement de protection individuelle :

*Mesures générales d'hygiène
et de protection :*

Respecter les mesures usuelles de précaution pour la manipulation d'agents chimiques. Une protection préventive de la peau est recommandée. Ne pas fumer, manger ou boire pendant le travail. Enlever les vêtements contaminés.

*Protection des voies
respiratoires :*

Il est recommandé de porter un appareil respiratoire dans les locaux non ventilés (filtre pour amines organiques)

Protection des mains :

Utiliser des gants de protection résistants aux produits chimiques en butyle ou nitrile.

Protection des yeux :

Lunettes incassables à coques latérales ou protection de la figure.

Protection du corps:

Porter des vêtements de travail / de laboratoire. Douche de sécurité.

9.) Propriétés physiques et chimiques

Forme : liquide, visqueux
 Couleur : bleu
 Odeur : douce, aromatique

Changement d'état physique	Valeur/Champ	Unité	Méthode (67/548)
----------------------------	--------------	-------	------------------

Type (1) point de fusion/zone de fusion :	Indéterminé		
Type (2) point d'ébullition/zone d'ébullition :	Indéterminé		

Point d'éclair :	> 100	°C	(sur la base des points d'éclair des composants individuels)
------------------	-------	----	--

Inflammabilité (état solide, gazeux) :

Température d'inflammation : Indéterminée

Auto-inflammation : Le produit n'est pas auto-inflammable.

Risque d'explosion: Le produit n'est pas explosif.

Limites d'explosion :

Limite d'explosion inférieure UEG
 Limite d'explosion supérieure OEG

Pression de vapeur à (T1)	T = 20 °C	<1	hPa
---------------------------	-----------	----	-----

Densité à (T1)	T = 20 °C	>2	g/cm ³
----------------	-----------	----	-------------------

Solubilité : dans l'eau dans des solvants organiques	Non soluble		
	Soluble		

Valeur ph : Non applicable

Coefficient de répartition n-C ₈ H ₁₇ OH/H ₂ O comp. :	Indéterminée		log/Pow
---	--------------	--	---------

Viscosité : dynamique Indéterminée

Epreuve de séparation des solvants : Néant

Teneur en solvants : Néant

Autres indications : Néant

10.) Stabilité et réactivité

Conditions à éviter :

Protéger contre la chaleur et des flammes nues.

Substances à éviter :

Agents d'oxydation, acides, bases. Avec des amines, anhydrides, mercaptans et imidazoles des polymérisations peuvent être déclenchées.

Produits de décomposition dangereux :

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, aldéhyde et autres produits de décomposition organiques.

Autres indications :

Avec une application appropriée, aucune réaction indésirable (polymérisation) ne survient. Respecter une manipulation et un stockage appropriés.

Nom commercial : WLK (liant)

Page 7 sur 12

11.) Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Type	Valeurs/Domaine des valeurs	Espèce	Méthode
oral	11.400 mg/kg	Rat	LD 50
cutané	2.260 mg/kg	Rat	LD 50

Symptomes spécifiques en expérimentation animale : Aucune donnée disponible

Effet irritant primaire : Irritation des yeux, de la peau et des voies respiratoires

Sensibilisation : Possibilité de sensibilisation par contact cutané.

Autres indications (relatives à la toxicologie expérimentelle) : Aucune donnée disponible

Toxicité subaiguë et chronique

Analyses :	Espèce:	Dose max.	Méthode
<i>Résultat</i> : Aucune indication			

Résultat: Aucune indication

Expérience sur l'homme : En cas d'ingestion le produit est nuisible à la santé. Les vapeurs du produit peuvent irriter les voies respiratoires et causer mal au coeur et mal de tête. Le produit irrite les yeux et peut provoquer une visibilité diffuse, une brûlure et des larmes. Le produit irrite la peau. Une exposition prolongée au liquide peut causer un dégraissage et une déshydrogénation de la peau et même provoquer une inflammation cutanée. Le produit cause une sensibilisation et des réactions allergiques de la peau avec des symptômes impliquant une éruption cutanée, prurit et gonflement des extrémités. Le produit peut aggraver des maladies de peau et des yeux déjà existantes.

Instructions toxicologiques additionnelles (particulièrement pour la préparation) : Par dérogation à la classification légale suivant la directive 67/548/CEE annexe 1, national le 1-butoxy-2, 3-epoxypropane est classifié comme substance mutagène de la catégorie 2 (M2). Suivant la commission CE le 1- butoxy -2, 3- epoxypropane est classifié comme substance cancérigène de la catégorie 3 (K3) et mutagène de la catégorie 3 (M3).

12.) Informations écologiques :

Considérations relatives à l'élimination (persistance et dégradation) :

Procédé :

Méthode d'analyse :

Degré d'élimination :

Classification :

Texte d'évaluation :

Autres instructions : Aucune indication

Comportement dans les compartiments environnementaux

Composant :

Mobilité et potentiel de bioaccumulation :

Autres instructions : Aucune indication

Effets écotoxiques

Toxicité aquatique : Aucune donnée disponible

<u>Type d'épreuve</u>	<u>Concentration effective</u>	<u>Méthode</u>	<u>Evaluation</u>
-----------------------	--------------------------------	----------------	-------------------

Remarque : Néant

Comportement dans les stations d'épuration :

<u>Type d'épreuve</u>	<u>Concentration effective</u>	<u>Méthode</u>	<u>Evaluation</u>
-----------------------	--------------------------------	----------------	-------------------

Remarque : Néant

Boue communale activée inhibant la respiration: EC 20 = mg/l suivant ISO 8192 B

14.) Informations relatives au transport

Transport par route et train ADR / RID

Classe ADR/RID : 9
Groupe d'emballage : III
Code de classification : M6
Étiquette de transport : 9 dangers
Numéro de la substance : 3082
Désignation de la marchandise : SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT,
NON REGLEMENTEE AUTREMENT
Remarque : Possibilité de transport suivant chapitre 3.4 (LQ)

Transport par navigation maritime IMDG/GGVSee

Classe IMDG/GGVSee : 9
Code ONU : 3082
Groupe d'emballage : III
Code EMS : F-A-S-F
Polluant marin : non
Désignation technique correcte : SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT,
LIQUIDE, NON REGLEMENTEE AUTREMENT
Remarque : néant

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR

Classe ICAO/IATA : 9
Code ONU : 3082
Groupe d'emballage : III
Désignation d'expédition correcte : SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT,
LIQUIDE, NON REGLEMENTEE AUTREMENT
Étiquette de transport : 9 dangers

Transport/autres indications : néant

15.) Informations réglementaires

Marquage suivant les directives CEE

Lettre d'identification et désignation du danger émanant du produit: Xn Nuisible à la santé
N Nuisible à l'environnement

Composant(s) dangereux pour l'étiquetage : 1-butoxy-2, 3-epoxypropane

Phrases R :

36/38	Irrite les yeux et la peau.
40	Peut avoir un effet cancérigène.
43	Peut provoquer une sensibilisation par contact cutané
51/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique..

Phrases S :

24/25	Eviter un contact avec les yeux et la peau.
28	En cas de contact avec la peau se laver immédiatement avec beaucoup d'eau.
36/37/39	Porter des vêtements, des gants et des lunettes de protection/une protection de la figure lors du travail.
61	Ne pas disperser dans l'environnement. Se référer aux instructions spéciales/à la fiche de données de sécurité.

Repérage particulier de certaines préparations :

Suivant l'annexe III no. 8 de l'ordonnance concernant des substances dangereuses GefStoffV, il faut indiquer sur la plaque d'identification :

« Contient des composants epoxydiques, respecter les instructions du constructeur »

Règlementations nationales

Classification supplémentaire suivant GefStoffV annexe II no. : néant
(seulement en cas de déviation de la classification CE)

Instructions pour la limitation des emplois : voir art. 8 – 10 GefStoffV

Règlement d'incidents : Annexe I, no. 6

Classification suivant VbF : A III

Instruction technique pour le maintien de la qualité de l'air : Flux massique 0,15 g/h, concentration pondérale 0,05 mg/m³

Catégorie de pollution des eaux : 2 (risque des eaux, classification suivant annexe III / IV)

Autres réglementations, limitation et réglementations d'interdiction :

VBG 1; ZH 1/24.2, 301, 706, 708 de la Loi Fédérale; instruction administrative concernant l'utilisation de substances nuisibles à l'eau

TRGS 150, Contact direct de la peau avec les substances dangereuses pouvant être resorbées par la peau ;

TRGS 200, Classification de substances, préparation et produits ;

TRGS 400, Détermination et évaluation des risques causés par des substances dangereuses au poste de travail ;

TRGS 540, Substances sensibilisant ;

TRGS 555, Instructions et formation suivant art. 14 GefStoffV.

Ordonnance concernant des substances dangereuses (GefStoffV), art. 16 GefStoffV «Disposition et offre d'examens de dépistage » ;

Kreislaufwirtschafts-/Abfallgesetz ;

Registry of Toxic Effects of Chemical Substances, U.S. Department of Health and Human Services (NIOSH) Washington ;

REACH, réglementation UE concernant les substances chimiques.

16.) Autres indications

Les indications dans cette fiche de données de sécurité sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances et répondent à la législation nationale et à celle de l'UE. Pourtant, les conditions de travail de l'utilisateur ne nous sont pas connues ni contrôlées par nous. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des dispositions légales. Les indications dans cette fiche de données de sécurité décrivent les exigences de sécurité de notre produit mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit.